



2019 Motorcycle Canada Spring

Modèles de pneus admissibles et montant des primes offertes :

1. 25 \$ pour 1 pneu ou 60 \$ pour un jeu de (2) pneus de modèle : BATTLAX, BATTLECRUISE, EXEDRA, EXEDRA MAX
2. 15 \$ pour 1 pneu ou 40 \$ pour un jeu de (2) pneus de : Tout autre modèle de pneus Bridgestone pour motocyclette

Ne peut pas être combiné avec d'autres offres. Cette récompense sera honorée sous forme de carte prépayée Visa Bridgestone acheminée par la poste. Limite de deux (2) formulaires de demande de récompense pour un maximum de six (6) pneus par foyer, client ou adresse. Certaines limites et restrictions s'appliquent. Voir la convention du porteur de la carte. Cette carte ne peut faire l'objet d'un encaissement en espèces. Veuillez prévoir un délai de 10 à 12 semaines pour recevoir la carte prépayée. Après quatre semaines, vous pouvez faire un suivi en visitant BridgestoneRewards.com ou en appelant au 1 800 926-3716 pour vérifier l'état de votre demande. Cette offre est destinée aux clients au détail seulement. Elle exclut tout achat effectué pour des véhicules commerciaux ou des parcs de véhicules ainsi que des achats de groupes, ou des achats effectués en vertu d'un changement d'employé ou d'un remplacement lié à la garantie. En vigueur uniquement au Canada. Nul là où la loi l'interdit. S'adresse aux personnes ayant au moins 18 ans. Les pneus doivent être achetés entre le 1er mars et le 30 avril 2019 auprès d'un détaillant participant de pneus Bridgestone pour moto. Aucune commande spéciale ni aucun bon promotionnel différé. Un formulaire de demande est requis.

Aucune commande spéciale ni aucun bon promotionnel différé. Uniquement valable pour les demandes de récompense soumises en ligne. Les renseignements sur les clients recueillis aux présentes sont utilisés uniquement par Bridgestone Canada Inc. (« Bridgestone ») à des fins internes de marketing et aux fins de gestion de cette Offre, ainsi que pour communiquer avec le consommateur sous réserve qu'il y ait expressément consenti. Le consommateur peut retirer son consentement en tout temps en se désabonnant. Bridgestone et ses agences ne sont pas responsables (a) des soumissions acheminées en retard, perdues, altérées, falsifiées, illisibles/tronquées/incomplètes, non accessibles, corrompues, défectueuses, insuffisamment affranchies ou mal acheminées, et ce, pour quelque raison que ce soit, ou (b) des problèmes/défectuosités/défaillances technologiques de toute sorte. Toutes les décisions de Bridgestone sont définitives. La carte prépayée Visa Bridgestone est émise par Peoples Trust Company en vertu d'une licence octroyée par Visa Int. *Marque de commerce de Visa International Service Association utilisée sous licence par Peoples Trust Company. La carte prépayée Visa vous est offerte en tant que récompense, prime ou cadeau, et vous ne l'avez nullement obtenue en guise d'échange contre des espèces, ou toute autre valeur en contrepartie. La carte ne peut faire l'objet d'un encaissement en argent et ne peut être utilisée pour des paiements récurrents. La carte est valide jusqu'à concurrence de six (6) mois; les fonds inutilisés sont annulés à compter de minuit HE le dernier jour du mois de validité inscrit sur la carte. Les modalités et conditions relatives à la carte s'appliquent; voir MyPrepaidCenter.com/site/ visa-univ-can. Les marques de commerce et les noms de marque appartiennent à leurs propriétaires respectifs.